

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 02 SEPTEMBRE 2022 RELEVÉ DE DECISIONS

V2

Membres CA présents : Jean-Luc DENECHAU ; Anne DOS SANTOS ; Pascal BERTHAULT ; Jean-Pierre BLACHE ; Bernard BOCQUET ; Olivier BOVYN ; Marie-Pierre CHAURAY ; Jean-Christophe COUR ; Christine FOURICHON ; Anne GALLO ; Romain GAUTIER ; Pierre-Yves GUILLEMOT ; Géraldine HENRI ; Pierre LE BOUCHER ; Jean-Claude MERIC ; Corinne ROBERT ; Brigitte VIAUD

Membres en visio mais non votants : Paul ADAM ; Claude LE BACQUER

Membres CA excusés : Billy BESSON ; Laurent BOURRIQUEL ; Marie-Pierre CARTERON ; Christine COURTOIS ; Valérie DARROU ; Sacha DAUNAR ; Christophe DUMOULIN ; Amélie DUPUY ; Betty LE GUILLOU ; Yves LYON-CAEN ; Corinne MIGRAINE ; Nathalie PEBEREL ; Marie-Gabrielle PENN ; Ed RUSSO ; Anabelle SALA ; Corinne VANVERTE ; Aline VIELLE

Invités présents : Corinne AULNETTE ; Marc BOUVET ; Guillaume CHIELLINO ; Sylvie LASSEAUX ; Eric MARLIOT ; Elisabeth NEIDHART ; Mathieu TOUSSAINT

Invités excusés : Loïc BILLON

Liste procurations :

Paul ADAM donne procuration à Pierre LE BOUCHER.
Marie-Pierre CARTERON donne procuration à Géraldine HENRI.
Valérie DARROU donne procuration à Marie-Pierre CHAURAY.
Sacha DAUNAR donne procuration à Romain GAUTIER.
Christophe DUMOULIN donne procuration Corinne ROBERT.
Claude LE BACQUER donne procuration à Anne DOS SANTOS.
Betty LE GUILLOU donne procuration à Olivier BOVYN.
Nathalie PEBEREL donne procuration à Jean-Luc DENECHAU.
Ed RUSSO donne procuration à Jean-Christophe COUR.
Aline VIELLE donne procuration à Pascal BERTHAULT.
Valérie DARROU donne procuration à Marie-Pierre CHAURAY.
Corinne MIGRAINE donne procuration à Bernard BOCQUET.

1 Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 11 juin 2022

Décision CA-220902-01	<p>Le Conseil d'Administration de la FFVoile entérine le Procès-Verbal du CA du 11 juin 2022.</p> <p>Publication électronique du relevé de décisions sur le site Internet de la FFVoile le 14 septembre 2022.</p>
----------------------------------	---

2 Informations générales et questions/ réponses aux membres du Bureau Exécutif

Information	<p>Pas de questions du CA au BE.</p> <p>Jean-Luc DENÉCHAU présente Anne GALLO, administratrice élue à la dernière assemblée générale sur un poste vacant réservé aux établissements.</p> <p>Information sur les résultats de l'été (sportifs, stages, ...)</p>
--------------------	--

3 Information sur la délivrance des licences au 29 août 2022

Information	<p>Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance du point effectué en séance sur la délivrance des licences au 29 août 2022.</p> <p>La FFVoile recense à cette date :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ 53 907 LCA (+19,2 % par rapport à 2021 à la même date et -3,2 % par rapport à 2019)▪ 17 577 LCJ (+3,1 % par rapport à 2021 à la même date et +1 % par rapport à 2019)▪ 166 739 PV/PVR (-2,9 % par rapport à 2021 à la même date et +9,8 % par rapport à 2019)▪ 3 332 Temporaires 1 jour (+89,2 % par rapport à 2021 à la même date et -10,1 % par rapport à 2019)▪ 2 176 Temporaires 4 jours (+172 % par rapport à 2021 à la même date et -3,1 % par rapport à 2019)▪ 4 520 Pass FFVoile (-32 % par rapport à 2021 à la même date et - 52,9% par rapport à 2019)
--------------------	--

4 Vie fédérale

4.1 Acceptation d'un legs par la FFVoile

Décision CA-220902-02	Le Conseil d'Administration accepte, dans le cadre de la succession de M. Jean-Jacques GOURIOU, le legs d'un appartement (T2) de 43,98 m ² situé rue Villaret Joyeuse à BREST. Il laisse au Président de la FFVoile le soin de désigner le nom de la personne qui se chargera de recueillir le legs pour le compte de la FFVoile.
----------------------------------	--

4.2 Réforme des titres et licences – Point d'étape et présentation des scenarii

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance des documents sur la réforme des titres et des différents scenarii envisagés.
--------------------	--

4.3 Mise à jour du calendrier des réunions institutionnelles

Décision CA-220902-03	Le Conseil d'Administration de la FFVoile valide la modification de la date du CA de décembre et décide de l'organiser le dimanche 11 décembre 2022 au siège de la FFVoile.
----------------------------------	---

4.4 Mise à jour de l'organigramme politique

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile est informé que suite au décès de Gérard BOSSE, le Président de la FFVoile a procédé à son remplacement à la tête du Jury d'Appel (JA) en désignant Yoann PERONNEAU comme nouveau Président du JA.
--------------------	--

4.5 Dissolution du CDVoile58

Décision CA-220902-04	Conformément à l'article 8 des Statuts de la FFVoile, le Conseil d'Administration de la FFVoile décide la dissolution du Comité Départemental de Voile de la Nièvre. Il est entendu que cette dissolution entraînera automatiquement le retrait de la délégation de la FFVoile.
----------------------------------	---

4.6 Modification de l'annexe 4 du règlement médical

Décision CA-220902-05	<p>Le Conseil d'Administration de la FFVoile valide la modification de l'Annexe 4 du Règlement médical.</p> <p>Publication électronique du règlement médical modifié sur le site Internet de la FFVoile le 08 septembre 2022.</p>
----------------------------------	---

5 Direction technique

5.1 Point d'actualité

Information	<p>Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance de différentes informations transmises par le DTN relatives notamment au PPF, à la reconnaissance des disciplines de Haut Niveau, aux CTS et aux très belles performances de nos athlètes de Haut Niveau dont nos jeunes.</p>
--------------------	---

6 Pratiques Sportives

6.1 Modification du règlement des Directeurs de Course au Large

Décision CA-220902-06	<p>Suite à la validation du Bureau Exécutif du 7 juillet 2022, le Conseil d'Administration de la FFVoile valide les modifications réglementaires proposées par la Commission des Directeurs de Course au Large. Modification de l'article 5 du règlement de l'annexe 2 (ajout de l'annexe 3d).</p> <p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile informe le Conseil d'Administration de la FFVoile de la mise à jour de la composition de la Commission des Directeurs de Course au Large et du Comité opérationnel de cette même commission.</p> <p>Publication électronique du règlement modifié des directeurs de Course au large sur le site Internet de la FFVoile le 15/09/2022.</p>
----------------------------------	--

6.2 Information attribution du CF minimes 2023

Information	<p>Compte tenu des éléments présentés, le service des pratiques sportives informe le Conseil d'Administration que le Bureau Exécutif de la FFVoile a décidé d'attribuer l'organisation du Championnat de France minimes 2023 au Cercle de la Voile de Bordeaux, et que des contacts seront repris avec la Ligue Normandie dès la rentrée 2022 en vue de l'organisation des championnats Minimes et Espoirs à venir.</p>
--------------------	---

6.3 Information attribution du CF Espoirs 2023

Information	Compte tenu des éléments présentés, le service des pratiques sportives informe le Conseil d'Administration que le Bureau Exécutif de la FFVoile du 7 juillet a validé l'attribution de l'organisation du Championnat de France Espoirs Solitaires Doubles Equipages au Club de la Rochelle Nautique.
--------------------	--

7 Développement

7.1 Modification de la qualification « Coach Voile Santé »

Décision CA-220902-07	<p>Le Conseil d'Administration de la FFVoile valide la proposition de modification de la qualification « Coach Voile Santé », présentée par le pôle Formation et Emploi. Le CA mandate le pôle Formation et Emploi de la FFVoile pour la mise à jour de la fiche descriptive référentielle dans le Règlement des diplômes, des qualifications, des habilitations, fonctions et des formations de la FFVoile, ainsi qu'à l'annexe 1 du même Règlement.</p> <p>Publication sur le site Internet de la FFVoile le 28/11/2022.</p>
----------------------------------	--

7.2 Réinscription CQP initiateur voile auprès de France Compétences

Information	<p>Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance de la validation par le Bureau Exécutif, lors de sa séance du 7 juillet 2022, de la proposition de réinscription du CQP initiateur voile auprès de France Compétences et du mandatement du président de la FFVoile pour adresser un courrier à la Branche Sport afin d'enclencher le process de réenregistrement dans les conditions fixées à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pas de hausse tarifaire sur la durée d'enregistrement du CQP- Une délégation garantissant le monopole pour la FFVoile impliquant un partenariat unique- La conservation de la supervision dans le cadre du réenregistrement et le positionnement du CQP sur le niveau 3 des certifications professionnelles (logique de filière et de positionnement par rapport au BP) (*)- Pas de changement sans consultation préalable- Tout changement dans le conventionnement devra être communiqué à la FFVoile au minimum 12 mois avant la prochaine date de réenregistrement. <p>(*) Modifié par décision du 03/09/2022 dans le cadre de l'approbation du relevé de décisions du BE du 07/07/2022 et remplacé par la mention « * la prise en compte des conditions de supervision dans le cadre du règlement (conditions à préciser) »</p>
--------------------	---

7.3 Inscription du certificat World Sailing au Répertoire Spécifique

Information	La FFVoile a validé le 7 juillet 2022 en Bureau Exécutif la proposition d'enregistrement du certificat World Sailing au Répertoire Spécifique (Catégorie « Habilitation ») et a mandaté le service Formation et Emploi de la FFVoile, en collaboration avec le service Pratiques Sportives Habitable et le chargé de mission RSO, pour procéder à l'enregistrement du certificat World Sailing auprès de France Compétences.
--------------------	--

7.4 Actualités du service Développement

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile est informé des points d'actualité du service développement et en particulier de l'enquête flash des EFVoile, du PSF, des appels à projets verdissement et modernisation, de l'état d'avancement de « la Mer est à vous », du recrutement au sein du service Développement.
--------------------	---

8 CCA

8.1 Réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile

Décision CA-220902-08	<p>Le Conseil d'Administration de la FFVoile valide les modifications de la Réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile, l'annexe 12 du règlement sportif de la FFVoile.</p> <p>Publication sur le site Internet de la FFVoile le 23/09/2022.</p>
----------------------------------	---